

LA VILLE DE GUYANCOURT (29 932 habitants), membre de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, est une ville universitaire qui accueille sur son territoire de nombreuses TPE et PME, ainsi que de grandes entreprises telles que le technocentre RENAULT ou le siège de BOUYGUES.

Ville en plein développement, Guyancourt cherche de façon régulière et continue à offrir à ses habitants et ses visiteurs la meilleure qualité de service possible tant par son environnement que par les nombreux services offerts à la population. Un nouveau quartier, « le quartier des savoirs », est actuellement en réflexion et se développera autour de la station de la nouvelle ligne 18 du métro (Grand Paris Express).

RECRUTE

POUR SA DIRECTION DE LA CULTURE ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL

UN ENSEIGNANT EN GUITARE H/F – SPECIALITE ELECTRIQUE/FOLK/JAZZ

Cadre d'emplois des Assistants territoriaux d'enseignement artistique

12H30 HEBDOMADAIRES

Poste à pourvoir dès que possible

La Ville de Guyancourt mène une politique culturelle ambitieuse dans de multiples domaines (spectacle vivant, musique, patrimoine, arts visuels) en favorisant l'accueil d'artistes en résidence et l'accès de tous à la culture par des programmes d'action croisant les politiques éducatives, citoyennes et sociales.

Au sein de la Direction de la culture et de l'événementiel, la Direction du spectacle vivant regroupe les activités artistiques et culturelles de deux équipements : La Ferme de Bel Ebat – théâtre de Guyancourt & La Batterie – Pôle musiques de Guyancourt.

Théâtre de proximité de 300 places, dédié à la création et à la diffusion, la Ferme de Bel Ébat propose une programmation d'une quarantaine de spectacles par an, principalement tournés vers les écritures d'aujourd'hui dans le domaine du théâtre mais aussi de la danse, de la marionnette, du conte, de la poésie et du cirque, avec un axe affirmé en direction du jeune public. Chaque année, le théâtre organise un millier d'heures d'actions artistiques et culturelles à destination des élèves et des habitants et reçoit, au mois de juin, les spectacles des amateurs.

Acteur incontournable du paysage musical d'Île-de-France, la Batterie dispose d'une salle de concert de 400 à 600 places debout dédiée aux musiques actuelles amplifiées, d'un auditorium de 200 fauteuils. Elle programme des artistes confirmés de tous horizons ainsi que des talents émergents. Trois studios de répétition, dont un équipé pour l'enregistrement, accueillent les musiciens amateurs ou confirmés. Le pôle musiques est complété par une Ecole Municipale de Musique accueillant 500 élèves.

Sous la responsabilité de la Directrice de l'École Municipale de Musique de la Batterie, vous aurez en charge les missions suivantes :

- Préparation et mise en œuvre des cours de Guitare électrique et Folk,
- Suivi pédagogique des élèves,
- Réalisation et suivi des projets concernant la classe de guitare,
- Réalisation et suivi de 4 ensembles de musiques actuelles et d'un ensemble jazz traditionnel, manouche.

Détails du planning :

- 7h30 de cours de guitare et 5h d'ensembles
- Temps de travail réparti sur le mercredi (14h30-21h) et le jeudi (10h30-12h30 / 17h30-22h)

PROFIL

- De formation Bac +2, titulaire d'un diplôme ou d'une grande expérience de l'univers musical, idéalement d'un DE
- Connaissance significative du fonctionnement des écoles de musique
- Qualités relationnelles et sens de la pédagogie
- Connaissance des textes cadre de l'enseignement artistique spécialisé

- Sens de l'organisation et goût pour le travail en équipe
- Sens du Service Public

Poste à pourvoir dès que possible par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou par voie contractuelle.

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (prime mensuelle, prime semestrielle et prime annuelle)
- Avantages C.N.A.S. + Amicale du Personnel
- Participation employeur mutuelle et garantie maintien de salaire
- Forfait mobilités durables

Merci d'adresser LETTRE DE MOTIVATION et CV de préférence par mail à secretariat.drh@ville-guyancourt.fr,
ou par courrier à Monsieur LE MAIRE, 14 rue Ambroise Croizat, BP 32 - 78041 GUYANCOURT Cedex

Pour le Maire empêché,
L'Adjointe au Maire déléguée,

Bénédicte ALLIER-COÏNE